

**Objectif H2 :**

Utiliser rationnellement l'énergie et privilégier les énergies renouvelables

Indicateur - Suivi des consommations des citoyens via leur facture énergétique



ENERGIE

Poursuivre et étendre à d'autres écoles le projet pédagogique : « l'énergie, l'école et moi »

Contexte

Suite aux conclusions du projet PLAGE (Plan Local d'Action pour la Gestion Energétique), il apparaît que les écoles font partie des bâtiments les plus énergivores de l'administration. Trois écoles ont ainsi été sélectionnées pour participer à un projet de réduction de leurs consommations d'énergie. Cette première étape doit permettre d'ouvrir la porte à des projets de partenariats similaires entre les écoles communales mais aussi libres ou privées et l'administration.

Développement de l'action

Initié en 2009, le projet doit se concentrer sur les écoles sélectionnées avant d'envisager un élargissement vers d'autres écoles. L'action, actuellement suivie par la responsable PLAGE et l'expert Energie du Service Environnement - en lien avec le Service de l'Education - bénéficie d'une partie du subside pour le projet PLAGE. Il est donc important, durant la période du subside, de se concentrer sur le contenu du programme pédagogique et les besoins nécessaires à la pérennisation du projet.

Les étapes importantes pour pérenniser la démarche sont :

- mise en œuvre du projet dans trois écoles ucloises, choix et lancement d'un programme pédagogique « pionnier » (en cours) ;
- prise de recul et création, avec les directeurs d'école, d'un programme/projet pédagogique ouvert permettant de s'adapter aux différentes pédagogies existantes. Préciser le rôle et l'utilité du partenariat Commune/Ecole ;
- réflexion sur les besoins nécessaires pour pérenniser l'action une fois le subside épuisé (en termes d'équivalent temps plein, de communication, de documents à prévoir...). Faire voter au Collège puis au Conseil Communal le prolongement de la mission sur fonds propre ;
- relancer annuellement le projet dans les écoles ucloises. Fournir un suivi aux écoles qui ont déjà participé ;
- améliorer de manière continue le programme pédagogique en fonction de l'expérience acquise.

Il reste important que l'administration éveille en parallèle les directeurs d'écoles sur d'autres enjeux tout aussi fondamentaux comme l'éducation à l'environnement, la mobilité douce ou encore la coopération (action 24).

Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : diminution des rejets de gaz à effet de serre.

Economiques : réduction des consommations d'énergie.

Sociaux : sensibilisation des générations futures.

Indications de calendrier

Action en cours à renouveler chaque année.

Acteurs

Pilote(s)	Responsable PLAGE et Service Environnement
Service(s)	Education
Autre(s)	Les écoles communales, libres ou privées

Moyens financiers**Evaluation de l'action**

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

24